Paroisse Catholique St André de Chelles
Bulletin Paroissial

Presbytère : 39, avenue de la Résistance
☎ 01.60.08.01.57-
Curé : Père Philippe de KERGORLAY – 06.63.01.77.26- philippe2k77@gmail.com
Vicaires : Père Juvénal BAHATI - 06.02.71.80.87,
Père Jean-Luc KIALA - 07.52.24.35.21
secretariat-chelles@sfr.fr
Site paroissial : www.paroissecatholique-chelles.fr

Dimanche 21 juin 2020
Le 12e dimanche du Temps ordinaire
Année A

Lectures:
Lecture du livre du prophète Jérémie (**20,** *10-13)*
Lecture de la lettre de saint Pierre apôtre aux Romains (**5,** *12-15)*
Evangile selon saint Matthieu (**10,** *26-33)*

La liberté de l'Eglise et la démocratie

« *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps,... craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps.* », dit Jésus à ses disciples.

Pendant le confinement, la communauté catholique a pris largement sa part dans le combat commun contre l'épidémie: confection de masques, distribution de nourriture et de vêtements par le CCAF...etc.
De belles solidarités ont été vécues dans l'épreuve.

Mais il est arrivé que le combat pour la santé physique fasse oublier la santé de l'âme : dans les hôpitaux comme dans les EHPAD, des milliers de personnes sont mortes sans secours spirituels. Les aumôniers d'hôpitaux ont été trop souvent tenus à l'écart, en contradiction avec la loi et la plus élémentaire humanité.
Dans les années 90, quand j'étais aumônier d'hôpital, le chef de service du pavillon SIDA m'avait dit : « *Ici, nous avons tellement de mourants que j'estime votre rôle de prêtre prioritaire parmi les soignants* ». Quel contraste avec aujourd'hui !

C'est la responsabilité des religions, et de l'Eglise que de promouvoir la dignité spirituelle de tout homme dans un monde obsédé par les questions matérielles.
D'où l'importance de la « **liberté de l'Eglise** », cette expression des premiers chrétiens qui a manifesté leur différence dans un monde aussi païen que le nôtre : « *Les chrétiens… se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et le reste de l'existence, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur manière de vivre. ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveau-nés…* » (Lettre à Diognète, 3ème siècle).
On pourrait continuer : « ils se marient mais refusent le remariage. Ils prennent soin des personnes handicapées sans les éliminer par IVG. Ils pratiquent les soins palliatifs mais pas l'euthanasie. Ils aiment leur patrie mais ils accueillent l'étranger en détresse. Ils réprouvent l'homosexualité mais sont attentifs à toute personne, quelles que soient ses orientations… »
« *C'est la même liberté (de l'Eglise) qui la pousse, non à transgresser la loi ou les lois mais à outrepasser la loi en direction d'un don de soi ou d'un renoncement à soi qui porte davantage de vie.* » (Mgr de Moulins Beaufort, 10 juin 2020)

Quand des chrétiens ont demandé le rétablissement du culte après le confinement, ils ont rendu service à tous les citoyens en rappelant, comme le Conseil d'Etat l'a confirmé, que **l'exercice public de la liberté religieuse est un droit fondamental pour tous.**

L'Eglise est dans son rôle citoyen quand elle interpelle les gouvernants, notamment sur le respect de la démocratie. Il ne suffit pas, par exemple, d'avoir une majorité simple pour imposer des lois dans des domaines aussi fondamentaux que celui de la famille et de la filiation. L'assentiment de tous est alors nécessaire.
Il est ainsi extrêmement choquant que le 6 juillet prochain, l'actuel gouvernement profite d'un moment où les Français sont épuisés par la crise du Covid pour tenter de légaliser à la va-vite des familles lesbiennes sans père et avec deux mères à l'encontre de toutes les traditions religieuses de notre pays et sans études suffisantes préalables. N'y a-t-il pas d'autres urgences ? Pourquoi diviser le pays ?
Ce n'est pas seulement la famille qu'on attaque, c'est la démocratie.
Et il revient à une Église libre de la défendre.

Père Philippe de Kergorlay, prêtre

Nos rendez-vous pour faire Eglise du 22 au 28 juin 2020

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONSIGNES :

- Chacun en conscience, en fonction de son état de santé personnel, réfléchira à la pertinence ou pas de se rendre à la messe.
- Le **port du masque** est **obligatoire** dans l'église, il revient à chacun de venir avec son masque.
- Le **lavage de mains** avec la solution hydroalcoolique à disposition à l'entrée de l'église est **obligatoire.**
- Seules les **places attribuées** par les bénévoles de l'organisation (brassards jaunes) peuvent être occupées, respectez la distanciation de 1 m.
- Lorsque le **nombre maximal** autorisé de fidèles est atteint, l'accès à l'église est refusé.
- La **communion** ne peut être donnée que **sur la main**.

CET ETE

HORAIRES D'ETE
A COMPTER DU 4 JUILLET (INCLUS)
Messes du week-end

samedi 18h30 église Ste Bathilde
dimanche 9h église St André
10h45 église Ste Bathilde

pas de messe à la Roseraie St Eloi durant l'été

En semaine

Mardi, mercredi 8h30,
jeudi 11h30,
vendredi 19h

(pas de vêpres ni de messe le lundi)

ATTENTION !!!

L'église sainte André sera fermée du 15 au 25 juillet à cause des travaux. La messe dominicale aura lieu à sainte Bathilde à 9h.

PAROISSE

➢ **ROSAIRE TOUS LES MERCREDIS A 14H A STE BATHILDE**

➢ **CHEMIN DE CROIX LE VENDREDI A 14H A STE BATHILDE**

➢ La Reprise des Réunions de Prière du "**Groupe Tibériade**" à la Roseraie ST Eloi est prévue le **samedi 27 Juin à 15h30** à la Roseraie st Eloi, 2 bis rue Pérotin.

➢ Reprise des messes dans les maisons de retraite : Le **mardi 23 juin à 16h30** au Tilleul argenté.

LORS DE LA QUETE POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE EGLISE SAINTE BATHILDE DU WEEKEND DERNIER,

346,70 euros *ont été récoltés à la sortie des messes. Vous pouvez également faire un don en ligne par carte bancaire sur donnercatho77.fr, en sélectionnant « construction ste Bathilde à Chelles ». Un reçu fiscal vous sera délivré. Merci de votre générosité*

ENFANTS ET JEUNES

➢ **Rencontre** pour les enfants qui préparent leur **première communion** aura lieu le **samedi 20 juin à 15h** à la Roseraie (remise du livret pour l'été)
Les enfants qui font leur **profession de Foi** cette année, se retrouvent à la Roseraie le **20 juin à 10h.**

➢ **INFORMATION IMPORTANTE**
Vous trouverez les fiches **d'inscriptions au KT pour l'année prochaine**, sur le site de la paroisse (paroissecatholique-chelles.fr).

➢ Rencontre de **l'aumônerie collège** le **dimanche 21 juin à 17h** à la Roseraie, suivie de la messe à 18h30

➢ Dernière rencontre de **l'aumônerie lycée** avant les vacances le **dimanche 28 juin à 17h** à la Roseraie, suivie de la messe à 18h30 et **d'un repas partagé** après la messe.

➢ Les **confirmations (aumônerie)** auront lieu **le dimanche 13 septembre 15h** à la cathédrale de Meaux.

Bilan financier de la paroisse

Déficit financier dû au confinement par rapport à l'an dernier

Quêtes ordinaires :		- 5 400 euros
Cierges :	-	- 2 800
Offrandes baptêmes :		- 810
Offrandes mariage :		- 980
Total :		**- 9 990**

Auquel il faudra ajouter toutes les célébrations annulées en mai et juin, soit environ 3000 pour les baptêmes et les mariages, 3000 pour les Communions et les Professions de foi.
Perte estimée : - 16 000 euros.
Merci de votre solidarité pour redresser les finances de notre paroisse. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Denier de l'Eglise – Dîme

Conséquence de la crise sanitaire sur les ressources du diocèse :

Denier -120.000 euros
(retard par rapport à 2019)
Quêtes -30%, soit -400.000 euros
(par rapport à 2019)

Vos dons en faveur de notre diocèse permettent les missions des prêtres et de couvrir les charges de fonctionnement de l'Association diocésaine.
Chaque don compte pour que la mission de l'Eglise continue !

VIE DE LAPAROISSE

Nous ont quittés : Mme Margarita GOMES (77 ans)
Sera inhumé dans la semaine :
M Serge BOUGNIOL